

Pour le fabricant de masques, l'entraide a payé

Depuis lundi, le message a été relayé auprès des entreprises du Maine-et-Loire. Le prêt de main-d'œuvre à la société Kolmi est une réussite, tous les postes sont pourvus.

Entretien

Éric Grelier, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Maine-et-Loire.

La chambre de commerce est à l'initiative d'un appel au prêt de main-d'œuvre original. Pouvez-vous préciser les conditions de sa mise en place ?

Quand on a senti le confinement arriver, on a fait le pari de la solidarité. Avec une idée forte : face à l'urgence sanitaire et économique, il faut aller dix fois plus vite dans les prises de décisions. Le circuit classique d'embauche doit, par exemple et dans un cadre légal, pouvoir s'adapter aux circonstances.

Cela a été le cas auprès du fabricant de masques Kolmi, à Saint-Barthélemy-d'Anjou...

Ce fabricant s'est retrouvé sous pression, avec des commandes en forte augmentation. La chaîne de production tourne bien sûr à plein. Mais il fallait les soulager sur des postes de caristes, d'opérateurs ou de mécaniciens.

Nous avons donc, en partenariat avec leur section des ressources humaines et après en avoir convenu avec le préfet, envoyé 15 000 mails pour demander de la main-d'œuvre auprès des acteurs économiques du territoire.

Le résultat est-il à la hauteur ?

À ce jour, tous les postes, une trentaine, ont été pourvus. Le standard a explosé. Cette mise à disposition du



Eric Grelier, président de la chambre de commerce et d'industrie du Maine-et-Loire.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

personnel est une réussite. Durant leurs missions, les salariés continuent à être payés par leur entreprise respective.

Vous avez élaboré d'autres projets de ce genre ?

Toutes les personnes qui proposent une idée nous intéressent. À la CCI, des entrepreneurs sont volontaires pour les soutenir. Notre numéro d'appel 02 40 44 60 01 (Allo PME) permet, grâce à l'aide de 24 collaborateurs, de répondre aux questions d'entreprises en difficulté, d'orienter vers les bons interlocuteurs.

Quel est votre sentiment sur la

situation économique actuelle ?

Il n'existe pas de véritable panique. C'est plutôt, comme après un accident violent, l'état de choc, en mode anxiogène. Mais tout le monde joue bien son rôle, experts-comptables, banquiers...

Ce que l'État n'a peut-être pas pleinement mesuré, c'est la perturbation de l'activité très complexe entre les clients et les fournisseurs. De plus, le calendrier des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC), qui statuent sur les projets commerciaux, va devoir être revu.

Recueilli par
Benoit ROBERT.

Ouest France – Jeudi 19 mars 2020



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND!
#CBFAMILY

